



République Française – Département de la Sarthe
MAIRIE DE SAINT MARS D'OUTILLÉ
Tél. : 02 43 42 74 38 – 02 43 42 76 12
E-Mail: sg.st.mars.outille@gmail.com

**Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil Municipal**

Objet : Convocation à une réunion publique du Conseil Municipal

St Mars d'Outille, le 4 février 2026

Cher(e)s Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion publique du conseil municipal qui se réunira **jeudi 12 février 2026 à 18h30**.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Approbation du procès-verbal du 23 janvier 2026.**
- 2. Communauté de communes :**
 - 2.1. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, CLECT ;**
 - 2.2. ALSH Convention d'utilisation des Locaux municipaux 2020 pour l'année 2025, avenir ;**
 - 2.3. ALSH Convention d'utilisation des Locaux municipaux 2026 ;**
 - 2.4. ALSH Convention mise à disposition du personnel dans le cadre de la DSP au Rabelais.**
- 3. Aménagement du territoire et biens communaux :**
 - 3.1. Vente des parcelles sises au 18 route d'Ecommoy ;**
 - 3.2. Assainissement : contrôle obligatoire en cas de vente ;**
 - 3.3. Vente de la parcelle YH 36, au lieudit de la Papinière.**
- 4. Finances :**
 - 4.1. Subvention aux associations ;**
- 5. Personnel communal :**
 - 5.1. Centre de gestion de la Sarthe, convention pour adhésion au service d'assistance psychologique.**



République Française – Département de la Sarthe
MAIRIE DE SAINT MARS D'OUTILLÉ
Tél. : 02 43 42 74 38 – 02 43 42 76 12
E-Mail: sg.st.mars.outille@gmail.com

6. Urbanisme :

7. Comptes-rendus de Commissions communales.

8. Informations et questions diverses.

Je vous prie de croire, **Cher(e) Collègue**, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Laurent TAUPIN

